



Décompte des heures ou jours d'absence maladie

Par **bb2**, le **17/02/2009** à **15:00**

Bonjour,

Je voudrais savoir comment sont décomptées les heures d'absence pour maladie.

Exemple : Je suis venue travailler ce matin avec une migraine carabinée et je suis assez fébrile.

Il est 15H30 je ne tiens plus. Je rentre chez moi. Je termine normalement à 17h30.

Comment sont comptabilisées ses heures d'absence ?.

Dois-je poser une demi-journée de congé ?

Le lendemain cela ne va pas mieux. Je reste alitée toute la journée. Je retourne ensuite au travail. Je ne suis pas allé voir le médecin. Dois-je poser une journée de congé ?

Merci de vos réponses.

Je travaille dans une petite pme avec aucun avantage spécifique.

Par **Visiteur**, le **17/02/2009** à **20:38**

bonsoir,

tout dépend de l'entreprise.....

vous pouvez prendre des congés, des heures d'absence non rémunérées,

la possibilité de récupérer vos heures....